

sont chargées de sacs de pommes de terre, ceux du fond sont écrasés par ceux qui sont au-dessus. Les aménagements entre les ponts devraient être tels que cet inconvénient n'existe pas.

J'ai fait faire des expéditions de pommes de terre, en 1920, par la marine marchande du Canada, mais, arrivé à Cuba, une partie de la cargaison était en pitoyable état, les pommes de terre du fond de la cale ayant été si écrasées par les autres qu'elles n'étaient plus vendables.

J'ai discuté cette affaire avec les fonctionnaires du département de la Marine, l'an dernier, et ils m'ont expliqué que s'ils ne pouvaient se rendre à nos désirs, c'est que les cargaisons de pommes de terre au port de Saint-Jean n'étaient pas assez considérables pour les transporter avec profit. Eh bien! la raison en est que nos pommes de terre étaient expédiées par voie de Boston où le service est meilleur qu'au port de Saint-Jean.

Le ministre des Travaux publics, à la suite de la résolution que j'ai présentée à la Chambre, a consenti à s'efforcer d'établir un service plus commode au port de Saint-Jean. Dès que ce résultat aura été obtenu, nous devons avoir des moyens de transport convenables pour l'expédition de nos pommes de terre à Cuba, afin qu'elles puissent être déchargées dans ce pays à des prix plus modérés et sans être endommagées, ce qui permettra à nos cultivateurs de faire plus d'argent que maintenant.

L'hon. M. ROBB: Si mon honorable ami veut me communiquer des notes à ce sujet, c'est avec plaisir que je discuterai l'affaire avec les fonctionnaires de mon département.

M. IRVINE: J'avais l'impression que ces subventions ne concernaient que les paquebots-poste. N'est-ce pas vrai?

L'hon. M. ROBB: Non.

M. IRVINE: Je ne vois pas quel rapport il y a entre les dépêches et des pommes de terre?

L'hon. M. ROBB: Je dirai à mon honorable ami que nous avons fait avec ces diverses compagnies maritimes des arrangements en vertu desquels elles transportent le courrier gratis.

Une VOIX: Pas entièrement.

L'hon. M. ROBB: Il peut y avoir des exceptions, mais règle générale, lorsque ces navires font escale à des endroits ou les dépêches ne peuvent être délivrées autrement, nous nous sommes entendus pour qu'ils les transportent gratis.

M. MARTELL: Le ministre a-t-il juridiction sur les tarifs de marchandises que demandent les bateaux qui sont subventionnés par le Gouvernement? Les cultivateurs de Hants m'ont fait maintes plaintes de ce que le Royal Mail Packet Company, qui fait le service entre Halifax et les Antilles, leur demandait des taux excessifs, particulièrement sur les pommes de terre et les navets.

L'hon. M. ROBB: Les taux doivent être soumis à l'approbation du ministre. Si mon honorable ami veut m'envoyer ces plaintes, je les discuterai avec la compagnie et m'assurerai que l'on ne demande que les taux convenus.

M. MARTELL: J'ai envoyé quelques plaintes au ministre hier, mais il continue toujours d'en arriver.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Miscou et les îles Shippegan et la terre ferme, \$3,300.

M. HANSON: Cela semble être un nouveau crédit. Je ne m'y oppose pas du tout, car je crois que la population qui demeure sur ces îles a droit à beaucoup de considération. Ces îles, qui sont situées sur la baie des Chaleurs, sont plutôt isolées. Le ministre pourrait-il nous dire qui exploite ces bateaux à vapeur?

L'hon. M. ROBB: Comme je l'ai dit il y a quelques instants, j'ai renvoyé les détails au sous-ministre pour plus ample renseignement. Je ne pourrais donner une réponse maintenant, mais j'en donnerai une plus tard.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre pourrait-il nous renseigner au sujet des crédits nos 170 et 171?

L'hon. M. ROBB: Je le pourrais n'importe quand.

M. HANSON: Je ne m'y oppose pas.

(Le crédit est adopté.)

Service à vapeur entre Newcastle, Néguaac et Escuminac, arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie de Miramichi, \$5,000.

M. HANSON: Il y a une augmentation dans ce crédit. Ce service se fait sur la côte nord de la rivière Miramichi, en bas de Newcastle, loin de la ligne de chemin de fer, et je crois que ce subsidé est raisonnable. On pourrait nous expliquer cette augmentation plus tard. Je ne savais pas que le service fut défectueux, ou qu'il fut nécessaire de l'améliorer. Il nous faudrait donc quelque explication.